



Section **FO**-DGFIP du Pas de Calais
CDAS



FO : Le syndicat qui reste un syndicat

CDAS du 13 décembre 2016 Déclaration liminaire

HARO SUR LES CREDITS DE L'ACTION SOCIALE

Madame La Présidente,

En 2016, les moyens accordés à l'action sociale ont été amputés d'un montant de **28 millions d'euros** avec notamment la suppression de la subvention à l'association ALPAF.

On avait pensé avoir vu le pire avec ce fameux « casse du siècle »
Le budget alloué à l'action sociale pour 2017 n'a rien à envier à son prédécesseur.

Certes, **FO-Finances** prend acte de l'exonération de la réserve de précaution pour les associations et **FO-Finances** veillera à l'effectivité de cette décision.

Il s'agit bien là, de la seule bonne nouvelle pour ce budget 2017.

Le montant du budget 2017 est en deçà de celui de 2016, alors même que le ministre avait affirmé dans son discours lors du Comité technique Ministériel du 6 octobre 2016 mettre un point d'honneur à la préservation de l'action sociale ministérielle.

« Le budget 2017 garantit à cet égard un niveau élevé et inchangé de prestations pour les agents de Bercy. Le champ des prestations et des bénéficiaires restera intégralement maintenu ».

Pour **FO-Finances**, c'est inacceptable ! Ce double discours fait peser de lourdes craintes sur l'avenir de l'action sociale dans notre ministère.

Dans une période où les agents des ministères économiques et financiers subissent, au même titre que tous les salariés, les conséquences de la crise économique, avec en particulier une détérioration de leur pouvoir d'achat, **FO-Finances** considère que le budget de l'action sociale est loin de répondre à leurs attentes.

Dans ce contexte de rigueur budgétaire, l'action sociale, si elle ne doit pas remplacer la revalorisation de la rémunération, joue néanmoins un rôle incontestable d'amortisseur social notamment en faveur des agents les plus en difficulté.

FO-Finances revendique une augmentation des crédits CAL afin de permettre la création de nouvelles prestations ainsi que l'octroi de crédits complémentaires, hors CAL, pour l'équipement des coins repas.

FO-Finances condamne une action sociale de plus en plus fragilisée et mise à mal depuis plusieurs années.

FO-Finances condamne une action sociale qui n'est plus à même de répondre aux besoins des agents.

FO-Finances condamne une action sociale qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

FO-Finances revendique une action sociale de haut niveau au plus près des agents actifs et retraités. Elle doit être à la hauteur des difficultés vécues par les agents.

Les représentants FO-Finances 62 :

Titulaires :

Yannig BOURGAIN, Gautier LEDOUX et Michaël MILLOT

Suppléants:

Sophie CLETON, Audrey JOLY et Alexandre SALOME